

ÉTUDES CANADIENNES

PROGRAMME D'ÉCHANGE DE PERSONNALITÉS DU SECTEUR CULTUREL

DIRECTIVES

Administré par la Section des échanges de jeunes et de personnalités (BKRE) de la Direction des relations internationales en matière d'éducation (AECEC/BKR), ce programme s'adresse exclusivement aux associations membres du Conseil internationale d'études canadiennes (CIEC). **Conçu pour venir en aide aux associations d'études canadiennes, il leur offre des fonds pour inviter des personnalités canadiennes de leur choix à leurs conférences régulières (statutaires) en tant que conférenciers ou personnes ressources.** Tout solde de la subvention accordée annuellement peut être utilisé par l'association au cours de l'année pour défrayer des coûts de voyage d'autres personnalités canadiennes appelées à participer à des activités du domaine des études canadiennes tels que colloques, séminaires, conférences, etc., organisés dans les centres d'études canadiennes et les universités du pays ou de la région en question.

ÉCHÉANCIER ET MONTANT DES SUBVENTIONS

Entre février et mai de chaque année, les missions canadiennes concernées recevront de AECEC/BKRE des instructions les autorisant à verser au secrétariat des associations le **montant précisé dans l'Avis de subvention** préparé à cet effet dès que celui-ci, dûment signé par les responsables de l'association, leur sera retourné.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

- Toute subvention couvre une **période de douze mois** à compter du 15 février de chaque année;
- Toute subvention doit être exclusivement utilisée comme **contribution aux coûts de transport international aller-retour d'au plus deux personnalités canadiennes invitées par l'association à prendre une part active dans sa conférence régulière (statutaire)**, ou, en second lieu, dans d'autres activités pertinentes aux études canadiennes organisées au pays même.
- Tout solde de la subvention, après son utilisation aux fins prescrites au paragraphe précédent, sera, à la discrétion de l'association, **divisé entre au moins trois institutions membres** de ladite association pour leur permettre d'inviter au cours de l'année d'autres personnalités canadiennes à participer à des activités pertinentes aux études canadiennes.